

Avis de constitution

SOCIETE « KISSIMA-YA SARL »

Siège Abidjan, Marcory Sicogi dans l'immeuble
Tourmaline en face de L'hôtel Hibiscus non loin de la
madone; 12 BP 504 ABJ 12,, Lot NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KISSIMA-YA SARL »

Objet : ACHAT ET VENTE DE PARFUM;
- ACHAT ET VENTE DE VOITURE;
- LOCATION DE VOITURE;
- ACHAT ET VENTE DE DIVERSE ALIMENTAIRE;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory Sicogi dans l'immeuble
Tourmaline en face de L'hôtel Hibiscus non loin de la
madone; 12 BP 504 ABJ 12,, Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M YATABARE AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08153 du 14/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48933/GTCA/RC/2024 du 14/08/2024

